

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (7<sup>e</sup>)

# Le Réveil

Directeur : Eug. GUILLAUME

La plus forte vente de la région

BUREAUX : ROUBAIX : 186 bis, rue de la Gace, 65 TOURCOING : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

## L'Angleterre n'est plus reine du charbon

UNE des fiertés, et des richesses, de l'Angleterre était la suprématie de ce pays pour la production charbonnière mondiale. Un coup redoutable vient d'être porté à la « reine du charbon » par le réajustement, en France, des licences d'importation.

L'an dernier, la grève minière anglaise avait réduit la production de charbon en Grande-Bretagne à 30 % de la production de 1925, privant ainsi le marché mondial de 120 millions de tonnes. Cela représentait le dixième environ de la production mondiale et, cependant, toutes les usines du monde ont continué à fumer et à tourner. C'est que les autres pays ont intensifié leur production : les Etats-Unis d'Amérique ont fourni 71 millions de tonnes de plus, les pays européens 15 millions de tonnes, dont 12.900.000 d'Allemagne, 6.700.000 de Pologne, 4.400.000 de Belgique et 6 millions de tonnes de France.

C'était à six millions de tonnes près, la production défective de l'Angleterre recouverte par l'effort des mineurs des autres nations.

Cette sous-production étant maintenue en 1927, les acheteurs étrangers d'importent le marché anglais.

La crise est si grave que le Times vient de lui consacrer un éditorial, où le grand journal de la Cité dépêtit la situation sous un jour très noir :

Il ressort de la déclaration publiée, sur le charbon français, par la Mining Association, que l'avenir prochain de l'industrie houillère en Grande-Bretagne est très peu encourageant, surtout dans le sud du Pays de Galles, région qui dépend, dans une très large mesure, du commerce avec la France. Les restrictions sur l'importation du charbon récemment imposées par le gouvernement ont gagné tout au plus un élément de dépréciation. L'avenir s'annonce même plus sombre encore pour les régions exportatrices de l'Écosse, du Durham et du Northumberland. Depuis le commencement de l'année, les prix ont baissé très considérablement. Au mois de janvier ils étaient encore bien au-dessus de la normale, en raison des effets de la grève, mais dès la fin du mois de mars, ils étaient tombés bien au-dessous du niveau de la période précédant immédiatement la grève. Il est satisfaisant, bien entendu, de constater que l'industrie a presque reconquis les débouchés extérieurs perdus pendant la grève ; mais ce résultat n'a été atteint qu'au prix de grands sacrifices infligés dans plus d'une région, de très lourdes pertes, ainsi, sur la base des salaires payables pour le mois de juin au terme de l'évaluation d'avril, les charbonnages du Northumberland vont se trouver en présence d'un déficit, pour le mois considéré, de plus de 100.000 livres, ceux du Durham d'un ensemble de déficits se chiffrant, pour les quatre derniers mois, par près de 700.000 livres.

A ces maux, le Times ne vait d'autre remède que la « nationalisation » des mines, anglaises, afin d'unifier les méthodes d'exploitation et de vente.

Le Times préconise bien un accord international analogue au cartel continental de la mer — mais, du point de vue britannique, dit-il, cette solution présente des difficultés sérieuses. Il accuse du reste les propriétaires de mines de manquer de largeur de vues et d'esprit pratique.

L'Angleterre paie chèrement les conséquences de sa grande grève de 1926. Elle a montré au monde que la « reine du charbon » n'était pas indispensable. Encore une couronne qui tombe !

## Les deux fidèles lecteurs du "Réveil du Nord" gagnants des gros lots de la Presse

Nous avons annoncé hier que, comme l'an dernier, c'étaient des fidèles lecteurs du « Réveil du Nord » qui avaient gagné deux des principaux lots de la loterie de la Presse du Nord, le premier et le troisième soit 50.000 fr. et 10.000 fr. Nous publions sur leur photo, ensemble, les photographes de nos heureux gagnants qui ont tenu à nous déclarer, en même temps que les membres de leurs familles, étaient attachés depuis toujours à leur cher « Réveil » qu'ils lisent à l'exclusion de tout autre journal.



M<sup>me</sup> Veuve GAUSSIN, d'Aniche gagnante du gros lot de 50.000 francs



M. D. MOHELLE, de Waziers gagnant du troisième lot de 10.000 francs

## La Chambre a ajourné les interpellations sur l'affaire de la prison de la Santé

La Chambre a ajourné les interpellations sur l'affaire de la prison de la Santé. M. URY monte à la tribune.

M. URY raille le gouvernement. L'orateur, sur un ton d'abord gouaillarde, raille le gouvernement, parce que, après avoir proclamé gravement que le danger communiste et royaliste existait pour la défense des citoyens, la loi soit sévèrement appliquée. « Tout le monde au bloc ! », (rire), il a permis la transmission de l'armée rouge et de l'armée du roi (fillet).

« Est-ce que, dorénavant, ajoute M. Ury, la faucille et le marteau se balanceront avec la fleur de lys sur le drapeau de la Maison de France ? (Rires) »

« Nous disons à la Chambre : Faisons l'amnistie générale, et pour cela discutons de suite notre interpellation. » (Applaudissements.)

M. Ernest Lafont le persifle. M. Ernest LAFONT monte à la tribune. L'orateur rappelle à faire ressortir les circonstances dans lesquelles ont eu lieu les arrestations de M. Semard d'une part, et de M. Léon Daudet de l'autre. « Four nous, dit-il en substance, il suffit de se présenter à la Santé avec une réputation bien établie. On y entre même sans titre aucun. Quant aux autres, on charge une personne sous le prétexte de la bonne administration de la prison, dans la limousine d'un haut fonctionnaire, quelles que soient les fautes qui aient pu être commises. Comment oser donner la facilité avec laquelle ceux qui étaient en prison, les conditions sont créées dans un taxi que le directeur de la Santé avait été chercher ? (Applaudissements, rires à gauche.) »

M. Ernest Lafont continue pendant quelques instants sur le même ton persifleur, puis il conclut en insistant pour que la Chambre donne au gouvernement, qui doit avoir quelque chose à dire, la facilité de s'expliquer (applaudissements à gauche).

La question de confiance posée. M. Barthou fait le geste de se lever pour répondre, mais le Président du Conseil lui fait un geste signifiant que c'est inutile. Il se borne à déclarer que le gouvernement demande l'ajournement de la fixation de la date et pose la question de confiance (exclamations ironiques à gauche).

L'ajournement de la fixation de la date est mis aux voix. Les communistes et les socialistes, ainsi qu'un certain nombre de radicaux-socialistes votent contre. Tous les autres membres de la Chambre votent pour.

En conséquence de la fixation de la date est voté par 356 voix contre 186.

EN DEUXIEME PAGE. — On a parqué hier à l'Action Française.

## Le XXI<sup>ème</sup> Tour de France cycliste

La dixième étape, très calme, est remportée par Verhaegen, sur pneus Hutchinson. — Le classement général ne subit aucune modification. — Jordens se classe premier des touristes-routiers.



PE VERHAEGEN gagnant de la dixième étape

Comme il fallait s'y attendre, l'étape Bordeaux-Bayonne, avec départ en ligne, n'a rien donné de sensationnel. On a revu le train d'entraînement des routiers, qui ont pris déjà en quelque sorte un demi-repos, auquel il convient bien d'ajouter. Aujourd'hui, les courses ont été calmes, les touristes-routiers partis côte à côte avec les « grandes marques », ont gagné de justesse avec eux pendant presque toute la course. L'étape, disputée par un temps délicieux, a été menée au train ralenti, de façon sans doute à pouvoir admirer le paysage bordelais. On a été loin de l'allure rapide des deux dernières étapes, et la moyenne horaire est à peu près celle d'un touriste rural. Cela nous a changé des départs en camion à 45 à l'heure, et les routiers, assez déprimés ces jours passés, ont pu souffler un peu.

A part quelques escarmouches sans grande importance, Bordeaux-Bayonne a donc été très calme, ce qui est la course fort compréhensible de la part de gens qui ont en perspective une route lâche à accomplir d'ici deux jours. Après les deux étapes précédentes, après les ondées reçues qui ont anéanti les muscles, la légèreté adoptée aujourd'hui a été fort sage. Il faut se réserver en vue de la terrible épreuve de jeudi où on va affronter les fameux cols... On a mis en pratique dans chaque test, le dicton bien connu : « Prudence est mère de la sûreté » et ce n'est pas mal, surtout, qui bilâtrant des routes sportives et routières d'encourager leurs forces.

(Meuse)

## Un capitaine et quatre autres personnes carbonisés dans un incendie

La nuit dernière, au Pont de la Motte, commune de Saint-Cyr, près de Tours, une explosion suivie immédiatement d'un incendie s'est produite dans une villa habitée par le capitaine Leloup, du train des équipages, âgé de 40 ans ; sa femme, 38 ans, leurs deux enfants âgés de 4 et 12 ans, ainsi qu'une bonne, pupille de l'Assistance publique, 16 ans.

Les cinq personnes n'ont pu se sauver et ont été retrouvées carbonisées dans les débris.

## Un pilote et son passager victimes d'un tragique accident d'avion

On annonce de Landeshut qu'un avion qui s'est écrasé sur le 1. et a pris feu hier soir, dans la forêt de Kindelsdorf, était un avion postal de la ligne Paris-Versovie.

Les corps des deux voyageurs qui périront dans les flammes, ont pu être identifiés, grâce aux papiers que l'on a trouvés sur eux. Ce sont ceux du pilote Louis Strelczyk, et du commandant en retraite Frédéric Gröschel, directeur d'une Société privée de téléphones à Prague, qui avait pris place à bord comme passager. Les colis et lettres que transportait l'avion ont été détruits en grande partie.

## Un scandale du Lait dans la Région de Solesmes et du Gateau

Une dizaine de cultivateurs sont impliqués dans l'affaire. Sans vouloir en quoi que ce soit gêner ou contrarier les investigations de la justice, nous pouvons de aujourd'hui dénoncer un véritable scandale du lait dans lequel sont impliqués une dizaine de cultivateurs des cantons de Solesmes et du Gateau.

Chez ceux-ci, ces temps derniers, le service de répression des fraudes a passé et il a été constaté des « écrémages » éhontés allant jusqu'à 65 %.

Contre ces chiffres les cultivateurs incriminés s'insurgent et invoquent les « vaches allemandes » au faible rendement et les « vaches hollandaises » au lait pauvre.

Notons pour débiter, que chez une cultivateur de Briastre, quatre prélèvements ont dénoté 45 % d'écrémage.

D'autre part, à l'interrogatoire, un cultivateur a déclaré pour excuse du mouillage de son lait, qu'après avoir écrémé une première fois le lait, il l'additionnait d'eau pour le breuvage des vaches et que lorsque ceux-ci avaient bu et laissé dans les seaux une partie de leur laitage, il remettait celui-ci en vente à sa clientèle. L'enquête se poursuit.

## La Séance

Après avoir voté le projet de réorganisation de l'armée dont nous parlions d'autre part, la Chambre s'est occupée des incidents de la Santé. Les députés sont alors très nombreux.

Les voix se lèvent vers la tribune des rédacteurs en chef où se trouvent, côte à côte, MM. Fujo, de l'Action Française, et Semard, de l'Humanité.

Le Président annonce les deux interpellations de MM. Ury et Lafont. La première sur les conditions de la politique de répression du gouvernement, telles que les a fait apparaître l'incident récent de la Santé ; la seconde, sur les « facilités » nouvelles données aux détenus.

M. BOUSSON. — Quel jour le gouvernement propose-t-il ?

M. BARTHOU se borne à déclarer de son banc que le Gouvernement prend très au sérieux cette affaire (exclamations ironiques à l'extrême gauche). Une instruction est ouverte et personne ne sera surpris que le gouvernement demande que la fixation de la date de ces interpellations soit remise jusqu'après la

## Un crime dans l'express Cherbourg-Paris

Un lieutenant-colonel a été assassiné par un jeune bandit qui voulait le dévaliser.

Des employés de la gare Saint-Lazare ont trouvé hier matin, à 5 h. 45, dans un wagon de la classe du train express venant de Cherbourg, le cadavre de M. Jacques Sauvalle, lieutenant-colonel d'artillerie, demeurant à Villers-sur-Mer. M. Sauvalle aurait été tué à coups de revolver. Le corps était tout ensanglanté. Aucune arme n'a été trouvée près du cadavre.

Le lieutenant-colonel Sauvalle, actuellement à l'École de guerre, est domicilié rue Edouard-Fournier, il venait de Villers-sur-Mer.

Quelques instants après cette constatation, le commissaire spécial de la gare Saint-Lazare recevait une communication de la gendarmerie de Denain, l'avisant que le mécanicien d'une machine haut-levé venait de trouver sur la voie un homme blessé, ayant un revolver auquel manquaient plusieurs balles. L'homme, transporté à l'hôpital, déclara se nommer William-Jean Follain, originaire du Havre, et avoir voulu se dévaliser.

Le lieutenant-colonel Sauvalle était professeur stagiaire de tactique générale à l'École de guerre et avait été précédemment affecté au 3<sup>e</sup> bureau de l'état-major général de l'armée. Le lieutenant-colonel Sauvalle avait été promu à ce grade il y a trois jours.

Le meurtrier avoue. Dans la soirée nous apprenons que le nommé William-Jean Follain, 21 ans, dessinateur-architecte à Lisieux, qui fut trouvé sur la voie du chemin de fer, a avoué avoir tué le lieutenant-colonel Sauvalle pour le voler. Follain se blessa en sautant sur la voie. Son état n'est pas très grave.

## Un crime dans l'express Cherbourg-Paris

Un lieutenant-colonel a été assassiné par un jeune bandit qui voulait le dévaliser.

Des employés de la gare Saint-Lazare ont trouvé hier matin, à 5 h. 45, dans un wagon de la classe du train express venant de Cherbourg, le cadavre de M. Jacques Sauvalle, lieutenant-colonel d'artillerie, demeurant à Villers-sur-Mer. M. Sauvalle aurait été tué à coups de revolver. Le corps était tout ensanglanté. Aucune arme n'a été trouvée près du cadavre.

Le lieutenant-colonel Sauvalle, actuellement à l'École de guerre, est domicilié rue Edouard-Fournier, il venait de Villers-sur-Mer.

Quelques instants après cette constatation, le commissaire spécial de la gare Saint-Lazare recevait une communication de la gendarmerie de Denain, l'avisant que le mécanicien d'une machine haut-levé venait de trouver sur la voie un homme blessé, ayant un revolver auquel manquaient plusieurs balles. L'homme, transporté à l'hôpital, déclara se nommer William-Jean Follain, originaire du Havre, et avoir voulu se dévaliser.

Le lieutenant-colonel Sauvalle était professeur stagiaire de tactique générale à l'École de guerre et avait été précédemment affecté au 3<sup>e</sup> bureau de l'état-major général de l'armée. Le lieutenant-colonel Sauvalle avait été promu à ce grade il y a trois jours.

Le meurtrier avoue. Dans la soirée nous apprenons que le nommé William-Jean Follain, 21 ans, dessinateur-architecte à Lisieux, qui fut trouvé sur la voie du chemin de fer, a avoué avoir tué le lieutenant-colonel Sauvalle pour le voler. Follain se blessa en sautant sur la voie. Son état n'est pas très grave.

## Un scandale du Lait dans la Région de Solesmes et du Gateau

Une dizaine de cultivateurs sont impliqués dans l'affaire. Sans vouloir en quoi que ce soit gêner ou contrarier les investigations de la justice, nous pouvons de aujourd'hui dénoncer un véritable scandale du lait dans lequel sont impliqués une dizaine de cultivateurs des cantons de Solesmes et du Gateau.

Chez ceux-ci, ces temps derniers, le service de répression des fraudes a passé et il a été constaté des « écrémages » éhontés allant jusqu'à 65 %.

Contre ces chiffres les cultivateurs incriminés s'insurgent et invoquent les « vaches allemandes » au faible rendement et les « vaches hollandaises » au lait pauvre.

Notons pour débiter, que chez une cultivateur de Briastre, quatre prélèvements ont dénoté 45 % d'écrémage.

D'autre part, à l'interrogatoire, un cultivateur a déclaré pour excuse du mouillage de son lait, qu'après avoir écrémé une première fois le lait, il l'additionnait d'eau pour le breuvage des vaches et que lorsque ceux-ci avaient bu et laissé dans les seaux une partie de leur laitage, il remettait celui-ci en vente à sa clientèle. L'enquête se poursuit.

## Le projet de loi sur la réorganisation de l'Armée a été voté par 379 voix contre 145

Au début de sa séance d'hier après-midi, ouverte à 15 h. 5, la Chambre a entendu l'éloge funèbre de M. Auguste Girard, député radical-socialiste des Bouches-du-Rhône, dont le Président honora le vie droit et uni ; puis au nom de l'Assemblée, M. Bouisson adressa ses condoléances aux habitants de Salon et à la famille du défunt.

Puis la Chambre adopta divers projets dont celui qui proroge la convention du 9 décembre 1925 entre l'Etat et les grands réseaux, pour le transport des colis postaux.

Elle repart ensuite la discussion du projet sur l'organisation générale de l'armée et l'adopta, sans grande discussion, les articles 37 à 45.

On en arrive au titre 5 et l'article 49 stipule que la constitution des cadres et effectifs et le recrutement de l'armée feront l'objet de deux lois spéciales.

M. FABRY demande qu'on écrive « conditions indispensables et préalables » sans quoi on ne donnera au pays qu'une façade d'armée.

M. SENAC, rapporteur : La réalisation des conditions est laissée au gouvernement. La commission demande au vote de l'article 49 tel qu'il est rédigé, ou sa suppression.

M. RENAUDÉL demande le renvoi à la commission.

MM. FABRY et MISSOFFE s'élèvent contre ce renvoi.

Enfin, le Président met aux voix le renvoi à la commission qui est prononcé par 376 voix contre 245 et la séance est suspendue à 16 h. 25.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

**est paru.**

**il publie :**

le portrait de la gracieuse Muse de la Revue

la 2<sup>e</sup> liste de gagnants de la Bourse en Auto.

des croquis humoristiques de R. De Grèce.

## LA VIE QUI PASSE

**Les derniers moments de la sardine**

La sardine est ce petit poisson sans tête qui vit dans l'huile comme la délinquante qui a humecté, écrit à la pelle de disparition, le moins de nos tables. C'est en tout cas, quand on ne nous confère à entendre d'un patron sardinier du littoral breton ou de Dozennes à Carnac, en ce moment une grève particulièrement poignante.

La sardine, en effet, qui constituait naguère le menu du pauvre, traditionnel et malgre compagnon du demi-séjour d'aramon et du quart de brie, est devenue un mets de choix, un objet de luxe, qu'on ne s'offre plus que dans les grandes occasions.

A force d'augmenter leurs prix, les fabricants de conserves ont vu peu à peu diminuer le pouvoir de leurs fidèles, et bien que leur production devienne infinie par rapport à ce qu'elle était autrefois, ne les nourrit bientôt plus et la misère continue.

Il se trouvent ainsi placés dans un cruel dilemme : s'ils baissent leurs prix, ils reconquerront leur public, mais les pêcheurs et les ouvriers qui s'en emploient recouvreront des salaires de famine, qui déjà, ne dépassent guère par-ci par-là pour des marins qui risquent presque chaque jour leur vie, quatre mille francs par an !

Et s'ils maintiennent leur personnel, comme ce sera la justice, ils vendront de moins en moins, jusqu'à ce qu'ils ferment leurs usines.

C'est un cercle vicieux et c'est le cas de beaucoup de marchandises, à l'heure actuelle. A force de commercer, on élève d'un côté et tout (familial) le consommateur, artisan, la leur propre ruine.

Dans la circonstance, il est probable que la modestie sardine n'aura jamais connu les tarifs (sauteux) dont elle se glorifie en ce moment et les soirs où la pêche était abondante, on n'avait pas jeté le poisson à la mer, par ordre, et pour ne pas « avoir » les prix.

Tout le reste et malheureusement ce ne sont pas les coupables qui trinquent, c'est nous, et même quand il ne s'agit que d'eau de mer. Et le moral de cette histoire immortelle est que nous ne pouvons pas nous empêcher de nous plaindre sur la marche des serments de la vie.

André FAGÉ.

## Les travaux de la Conférence navale de Genève

Voici le communiqué qui a été donné à l'issue de la réunion d'hier matin des experts navals.

La réunion a été occupée à l'examen préliminaire des propositions relatives à la classe des croiseurs.

La délégation britannique a proposé que cette classe de navires soit divisée en deux catégories.

1<sup>re</sup> Croiseurs armés de huit pouces d'un maximum de déplacement de 10.000 tonnes.

2<sup>e</sup> Croiseurs armés de six pouces d'un déplacement de 5.000 tonnes.

Les délégations japonaise et américaine ont ensemble demandé que le temps nécessaire leur soit donné, pour examiner la proposition britannique à la lumière des résultats, que cette proposition aurait sur la flotte de chacune des puissances intéressées durant l'existence du traité envisagé.

Le Comité se réunira à nouveau mercredi à 10 h. 15 pour accorder des destructions.

## "La Reine de France" couronnée à Trouville



En grande cérémonie, il vient d'être procédé à Trouville, au couronnement de la Reine de France, qui est M<sup>lle</sup> Simons, Reine de Paris. La voici avec ses demoiselles d'honneur qui sont : A sa droite, en descendant : la Reine de Trouville et la Reine de Saint-Quentin. A sa gauche : la Reine de Fontainebleau et la Reine de Tours.

## Le départ

Bordeaux, 28 juin. — Les conscrits de l'étape d'hier ont pris ce matin le départ de la dixième étape du Tour de France qui doit les amener, après 180 kilomètres de route, au pied des Pyrénées, à Bayonne.

Pour la première fois depuis que nous avons quitté Paris, les concurrents prennent aujourd'hui le départ en ligne, pour accomplir les 180 kilomètres du parcours de la dixième étape Bordeaux-Bayonne.

Malgré l'heure matinale, il y a toute une foule de spectateurs, dont beaucoup de touristes et de groupes et 25 routiers.

Jean DESMARET.

## C'est un fou qui tenta de tuer le président du Conseil de guerre de Moscou

L'auteur de l'attentat contre le président du tribunal de guerre de Moscou, M. Orlov, est un ancien fonctionnaire militaire nommé Beckendorf. Il a déclaré avoir commis le crime par vengeance personnelle contre M. Orlov, le commandant responsable d'une condamnation à deux ans et demi de prison, qui a subi dernièrement une dégradation. La veille de l'attentat, Beckendorf avait été mis en liberté comme aliéné. Après une nouvelle arrestation dont il avait été l'objet pour avoir prétendu qu'il avait commis un faux, Beckendorf a été placé dans une maison de santé. La blessure de M. Orlov n'est pas grave.

EN QUATRIEME PAGE :

AUJOURD'HUI : L'ATLANTIDE, L'ENFANT, LE FOKER

— Notre Causerie illustrée sur la K. S. F. : Mesure de capacité d'une pile.